

Sans commentaires !

ANALYSE DES POSTES POURVUS PAR ANNEE											
de qualification du candidat nommé											
	Année**	94	95	96	97	98	99	00	01	Total	% des qualifiés de l'année par rapport au total
DROIT PUBLIC	2001*					2	1	5	33	41	80,5%
	2000					3	5	36	/	44	82%
	1999					7	67	/	/	74	91%
	1998	2			6	69	/	/	/	77	90%
SCIENCE POLITIQUE	2001*					3	2	3	3	11	27%
	2000				1	2	7	8	/	18	45,5%
	1999		1			9	2	/	/	12	17%
	1998			1	2	11	/	/	/	14	79%
SOCIOLOGIE	2001*					2	10	6	10	28	36%
	2000		1			12	8	17	/	38	45%
	1999	2		1	4	13	22	/	/	42	52,5%
	1998	2	3	3	3	29	/	/	/	50	58%

Sources : Tableau élaboré à partir des *Bilans des campagnes de recrutement et d'affectation*, 2001, 2000, 1999, 1998, Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

<http://www.education.gouv.fr/sup/perssousmenu.htm>

* Pour 2001, n'est prise en compte dans ces statistiques que la 1^{ère} session de recrutement (juin).

** A l'horizontale : année de la qualification ; à la verticale : année du recrutement comme maître de conférences.

Age moyen des maîtres de conférences recrutés			
	Année	Effectif	Age moyen
DROIT PUBLIC	2001*	41	31 ans et 4 mois
	2000	44	30 ans et 9 mois
	1999	74	32 ans et 3 mois
SCIENCE POLITIQUE	2001*	11	36 ans et 1 mois
	2000	18	36 ans et 4 mois
	1999	12	32 ans et 10 mois
SOCIOLOGIE	2001*	28	35 ans
	2000	38	36 ans et 10 mois
	1999	42	35 ans et 9 mois

Sources : Tableau élaboré à partir des *Bilans des campagnes de recrutement et d'affectation*, 2001, 2000, 1999, 1998, Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

<http://www.education.gouv.fr/sup/perssousmenu.htm>

* Pour 2001, n'est pris en compte dans ces statistiques que la 1^{ère} session de recrutement (juin).

Bilan de la phase de qualification par le CNU					
	Année	Dossiers examinés	Candidats retenus	Taux de qualification	Taux de recrutement comme M ^d C des qualifiés de l'année
DROIT PUBLIC	2001*	327	84	26%	39%
	2000	305	57	19%	63%
	1999	252	85	34%	79%
	1998	282	96	34%	72%
SCIENCE POLITIQUE	2001*	184	55	30%	5%
	2000	231	57	25%	14%
	1999	152	39	26%	5%
	1998	212	88	42%	13%
SOCIOLOGIE	2001*	319	131	41%	8%
	2000	313	142	45%	12%
	1999	287	137	48%	16%
	1998	359	184	51%	16%

Sources : Tableau élaboré à partir des *Bilans des campagnes de recrutement et d'affectation*, 2001, 2000, 1999, 1998, Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie.
<http://www.education.gouv.fr/sup/perssousmenu.htm>

* Pour 2001, n'est prise en compte dans ces statistiques que la 1^{ère} session de recrutement (juin).

L'ANCMSP

(Association Nationale des Candidats aux Métiers de la Science Politique)

L'ANCMSP est née de la volonté de réagir à la pénurie de postes (chercheurs ou enseignants chercheurs) mis chaque année au concours et de dénoncer les conditions dans lesquelles se passent les recrutements : absence de transparence pendant la procédure, inégalité des candidats, mise en doute des critères de recrutement... Au fil des années, les objectifs se sont élargis. Il s'agit maintenant aussi de réfléchir aux conditions dans lesquelles les doctorants effectuent leur thèse (réflexion sur le statut des doctorants), au financement de ces travaux, à la question des ATER ou des post-docs... bref, d'essayer de s'intéresser à l'ensemble des carrières des "précaires". Pour cela, le bureau publie chaque année un certain nombre d'analyses sur ces différents thèmes. Chaque année a lieu l'assemblée générale afin que tous les adhérents puissent être informés et puissent ensuite discuter et s'emparer de ces débats.

D'autres activités découlent de la volonté de populariser ces analyses et de tenter d'améliorer les points soulevés : rencontres avec les différents partenaires institutionnels (direction de l'enseignement supérieur, direction de la recherche...), discussions et débats avec les syndicats de l'enseignement et de la recherche (SGEN-CFDT, SNCS-FSU...), intervention lors de différentes réunions (AG de l'AFSP à Rennes en 1999 par exemple).

Un autre pan important des activités de l'ANCMSP consiste dans la diffusion la plus rapide et la plus sûre possible d'informations liées à la science politique d'une manière générale (ouvrages, colloques...) ou celles liées au recrutement de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. Dans ce cadre, l'ANCMSP contribue, dans la mesure de ses moyens (notamment par ses listes de diffusion) à rendre plus accessibles des informations sinon difficiles à obtenir : composition des commissions de spécialistes ; dates des auditions dans les différentes universités...

Les listes de diffusion de l'ANCMSP.

Il existe actuellement deux listes principales de discussion : la liste générale (liste-

ancmsp@topica.com) et une liste (actualisée régulièrement) réservée aux "précaires" (doctorants, DEA, docteurs...) (doctorants@topica.com).

Sur la liste générale, environ 580 personnes sont inscrites, dont plus de 250 titulaires. Ce qui signifie, et chacun doit le savoir, que l'ensemble des prises de position est lu par ces 580 personnes. Signe incontestable du succès de la liste – en même temps que ce phénomène révèle la nécessité pour l'ensemble des politistes (et pas seulement des doctorants) de disposer d'un lieu d'échanges et de circulation d'informations –, le nombre d'inscrits est aussi devenu parfois lourd à gérer. Cela pose en effet des questions importantes, en

particulier du point de vue des opinions émises. Il nous semble que la liste est un excellent moyen de diffusion d'informations, mais que le caractère militant de l'association ne peut pleinement s'exprimer sur certaines questions. C'est pourquoi, nous souhaitons développer la liste doctorants, en complément de la liste générale. La liste doctorants sera sans doute mieux à même de permettre un réel débat sur les questions liées à la précarité de la condition du doctorant ou aux conditions de recrutement tant au CNRS qu'à l'université.

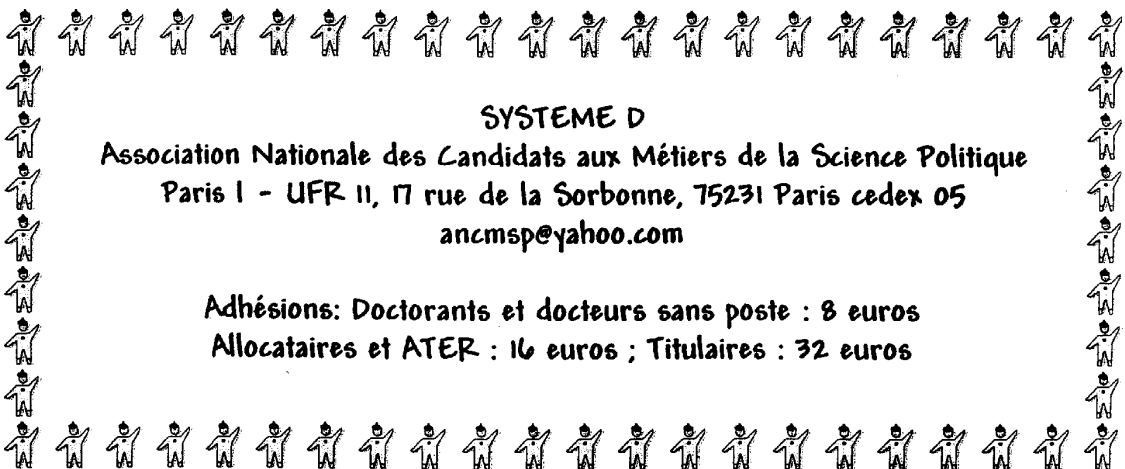
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANCMSP :

samedi 16 mars à 14h, Sorbonne,
salle 307

ORDRE DU JOUR

- 1) Bilan financier
- 2) Bilan moral
- 3) Discussion et adoption d'une position de l'ANCMSP sur les modalités de recrutement au CNRS
- 4) Elaboration d'une position de l'ANCMSP sur les écoles doctorales
- 5) Election du nouveau bureau

ATTENTION : Le samedi, l'entrée se fait exclusivement rue Victor Cousin,
75005 Paris. Cette entrée débouche sur la cour d'Honneur :
rentrez dans le bâtiment face à vous, à partir de là, la salle sera fléchée.



SYSTEME D

Association Nationale des Candidats aux Métiers de la Science Politique
Paris I - UFR 11, 17 rue de la Sorbonne, 75231 Paris cedex 05
ancmsp@yahoo.com

Adhésions: Doctorants et docteurs sans poste : 8 euros
Allocataires et ATER : 16 euros ; Titulaires : 32 euros